



Communiqué

20 mai 2014

Communiqué aux médias

Le Synode de l'Eglise réformée Berne-Jura-Soleure s'engage en faveur de la Maison des religions et de la catéchèse pour enfants et jeunes handicapés

Le Synode d'été des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure s'est déroulé dans le contexte de la décision du Grand Conseil bernois de réduire le nombre des postes pastoraux financés par le canton de Berne. Le président du Conseil synodal, Andreas Zeller, a insisté sur la volonté de l'Eglise réformée de rendre cette décision la plus supportable possible pour l'Eglise et les paroisses. Les craintes d'un démantèlement de la présence de l'Eglise notamment dans les régions périphériques ont d'ailleurs fait l'objet d'une interpellation. Le Parlement de l'Eglise a en outre décidé d'augmenter les contributions financières de l'Eglise en faveur de la Maison des Religions à Berne, qui sera inaugurée en décembre prochain, de même qu'en faveur de la catéchèse pour enfants et jeunes handicapés. Il a par ailleurs approuvé les comptes annuels et le rapport d'activité 2013.

A l'ouverture de la session d'été du Parlement des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure, Andreas Zeller, président du Conseil synodal a donné des informations sur les derniers développements de la question des relations entre l'Etat de Berne et l'Eglise. Le Conseil synodal entend accompagner au mieux la décision du Grand conseil de réduire progressivement le nombre des postes pastoraux. Andreas Zeller a rappelé que la définition des critères applicables pour l'attribution des postes pastoraux était une affaire intérieure de l'Eglise. Ces critères doivent être affinés et adaptés aux besoins actuels des paroisses. Le futur mode de calcul doit également contribuer à combler le fossé qui se dessine entre paroisses rurales et paroisses des agglomérations. Par ailleurs, les critères d'attributions de postes doivent favoriser les coopérations en fusions entre paroisses et non pas constituer un obstacle.

Dans sa réponse à une interpellation des députées Ivana Fucik, Gadmen, Vreni Gschwind, Meiringen et Barbara Schläppi, Guttannen, le président du Conseil synodal a insisté sur le fait que l'Eglise n'entendait aucunement se prêter à des mesures qui signifieraient un démantèlement de sa présence dans les régions périphériques. Il a par ailleurs exprimé le souhait que l'on mette pas en concurrence les régions rurales d'une part, les villes et les agglomérations d'autre part. Le Conseil synodal soumettra à la fin juin à la Direction des Eglises donc ses propositions relatives aux critères d'attribution des postes pastoraux.

Soutien au travail de projet au sein de la Maison des religions

La Maison des religions à Berne sera inaugurée en décembre 2014. Le projet prévoit de réunir huit religions sous un même toit, d'offrir un lieu pour les célébrations et les fêtes et d'être aussi un espace de dialogue fécond. Le Synode a approuvé une contribution annuelle de 100'000 CHF pour les années 2015–2018 en faveur de l'association «Maison des religions – Dialogue des cultures». Ce montant sera consacré à la réalisation de projets, au financement du programme d'activités et au travail de coordination.

Comptes annuels: excédent partiellement dû à des cessions immobilières

A une large majorité, le Synode a approuvé les comptes annuels 2013. Avec un total de recettes de 27,86 mio. de CHF et des dépenses de 27,38 mio. de CHF, les comptes bouclent avec un excédent de 484'000 CHF alors que le budget prévoyait une perte de 242'000 CHF. Ce résultat réjouissant s'explique d'une part par des économies au niveau des charges de personnel et de matières, d'autre part par le revenu exceptionnel de près de 1,1 mio provenant de la vente d'une parcelle restante à l'emplacement de l'ancien centre de Gwatt et de la propriété par étage du Bürenpark qui abritait une partie de l'administration de l'Eglise. Compte tenu de ce bon résultat, le Synode a adopté une proposition de la Fraction des indépendants demandant d'octroyer pour l'année 2014 un rabais supplémentaire de 1% sur la redevance versée par les paroisses à l'Union synodale. Ce rabais vient s'ajouter à celui de 1% déjà octroyé au moment de l'adoption du budget 2014.

Augmentation de la participation financière de l'Eglise aux coûts de la catéchèse pour handicapés

Le Synode a par ailleurs adopté une motion des députés Andreas Aeschlimann, Frauenkappelen, et Hans Herren, Boll demandant l'augmentation de la contribution à 1000 francs par élève (au lieu des 300 francs actuellement) en faveur des organisations responsables de la catéchèse pour personnes handicapées dans la partie alémanique du canton et dans l'arrondissement ecclésiastique de Soleure.

En outre, le Synode a..

- ... adopté le Rapport d'activité 2013 des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure Par le texte et l'image, le rapport rend compte des nombreuses activités de l'Eglise dans les paroisses, régions et dans le monde et de la diversité de ses actrices et acteurs, qui mettent leurs talents, leur savoir-faire et leur enthousiasme à son service;
- approuvé à l'unanimité la suppression du Chapitre diaconal, dans le sillage de la réforme des ministères et de l'importance équivalente accordée aux termes de cette réforme aux trois ministères - pastoral, catéchétique et socio-diaconal. Le lien entre les diacres / collaboratrices et collaborateurs socio-diaconaux est désormais assuré dans le cadre de conférences qui ont régulièrement lieu avec le Conseil synodal.
- adopté une résolution contre l'initiative Ecopop
- ... fait ses adieux à Robert Gerber, Granges et l'a remercié pour le savoir-faire avec lequel il dirigé les débats comme président du Synode durant ces deux dernières années;
- ... remercié Roland Perrenoud, le président sortant de la Commission des finances de Bienne pour son action attentive en faveur des finances de l'Eglise;